

Abriès Ristolas
Aiguilles
ARVIEUX
Ceillac
Château Ville-Vieille
Eyglies
Guillestre
Molines-en-Queyras
Mont-Dauphin
Réotier
Risoul
St-Clément-sur-Durance
St-Crépin
St-Véran
VARS

Mesdames, Messieurs
les conseillers communautaires
les conseillers départementaux

Affaire suivie par : Agnès BRUNET

Assistante de direction

Tel ligne directe : 04.92.45.04.62

Courriel : agnes.brunet@comcomgq.com

Objet : Convocation Conseil Communautaire du 7 novembre 2024

Envoi dématérialisé + Envoi via BL Cabinet numérique

Madame, Monsieur,

Suite au Conseil communautaire qui s'est tenu hier, le 29 octobre, le quorum n'a plus été atteint en cours de séance.

En application de l'article L2121-17 du CGCT, le conseil est, dans ce cas, à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Cette possibilité de délibérer sans condition de quorum ne s'applique que pour les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion qui n'avait pu se tenir faute de quorum.

Aussi, vous êtes convié(e) à la prochaine séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

**Jeudi 7 novembre 2024 à partir de 18h30
au siège de la Communauté de communes
à Guillestre.**

L'ordre du jour est joint à la présente.

Le dossier du conseil contenant les projets de rapports et délibérations est déposé sur l'espace de stockage en ligne Onedrive de la Communauté de communes. Le lien pour accéder à ce dossier vous est communiqué dans le corps de la convocation envoyée par voie électronique ce même jour. Il vous appartient de vérifier avant le conseil que vous y avez bien accès et le télécharger si vous le souhaitez.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien m'en informer au plus tôt et transmettre, le cas échéant, un pouvoir au service en charge des assemblées, indiqué en référence. Un modèle de pouvoir est joint au dossier.

Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant vivement sur votre présence, je vous remercie, par avance, et vous prie d'agr er,
Madame, Monsieur, l'expression de ma consid ration la plus distingu e.

Le Pr sident,
Dominique MOULIN



Copie : aux communes membres

PJ : mod le de pouvoir

Liste des conseillers communautaires

Ordre du jour

PS : pour m moire les pouvoirs doivent  tre communiqu s avant la s ance du conseil communautaire.